

# ÉVOLUTION DE L'URBANISATION DANS 14 ÉTATS D'AFRIQUE NOIRE ET MADAGASCAR\* AVEC UNE ESQUISSE PROSPECTIVE A L'HORIZON 1985\*\*

J. HOSSENLOPP

(Communication présentée au colloque de Talence, au nom du groupe de travail « Prospective 1985 » du Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères).

## 1. PRÉSENTATION

L'urbanisation est un phénomène démographique fondamental et irréversible. Elle est liée à l'histoire sociale, économique et politique de tous les pays.

L'Afrique ne fait pas exception. De ce point de vue cependant deux particularités la distinguent des autres continents :

- la population urbaine y est encore très minoritaire par rapport à la population rurale ;
- mais l'accroissement de cette population urbaine se fait à un rythme record.

Ce rythme de croissance dépasse largement ce qu'on a pu constater jusqu'ici en d'autres lieux ou en d'autres temps. Toute l'évolution socio-économique, voire politique, y est liée et l'on peut craindre que certains déséquilibres s'accroissent fortement dans l'avenir jusqu'à entraver gravement les efforts de développement (formation-emploi, chômage, distribution des revenus, croissance globale...).

Dans cette perspective, notre objet est de situer aussi clairement que possible ce phénomène de l'urbanisation en nous limitant à l'analyse et la prospective pour les 14 EAM entre 1920 et 1985.

---

\* Il s'agit des 14 Etats d'Afrique Noire et Madagascar (14 EAM) plus spécialement aidés par le Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères et pour lesquels nous disposons de données relativement homogènes :

— 8 Etats de l'Afrique de l'Ouest :

Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute Volta, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo ;

— 5 Etats de l'Afrique du Centre :

Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad ;

— Madagascar

\*\* Point 3 a : 2/URBANISATION.

## 2. LES DONNÉES DE BASE

### 2.1. DONNÉES GÉNÉRALES

La grande majorité des données de base ont été rassemblées par le Service de Coopération de l'INSEE ou avec sa collaboration. En particulier, nous avons pu travailler non seulement sur les résultats des enquêtes, mais aussi sur les analyses présentées dans les fascicules de « Démographie comparée » — notamment celles de MM. GENDREAU et NADOT — ainsi que sur le « fichier de centres urbains » tenu à l'INSEE (Service de Coopération).

Nous avons été amenés à réviser certaines de ces données et à les mettre à jour, particulièrement en ce qui concerne

- l'estimation de la population totale par état
- l'évolution de ces populations totales en différenciant quelque peu les taux de croissance
- la liste des centres urbains.

### 2.2. ÉVOLUTION DES POPULATIONS TOTALES

Les estimations faites dans les différents pays depuis 1920 sont en général plus précises quand on se rapproche de la date des enquêtes démographiques (vers 1960-1965). Cependant les anciennes estimations n'ont pas toujours été réévaluées, bien qu'elles soient quelquefois absolument incompatibles avec les chiffres plus récents et mieux connus.

D'autre part, les taux d'accroissement naturel restent très imprécis, surtout du fait des incertitudes dans les mesures de mortalité.

Après analyse, nous pensons que les estimations de ces taux d'accroissement présentées par MM. GENDREAU et NADOT demeurent les meilleures dans l'état actuel de nos connaissances ; cependant ces estimations n'ont été faites que globalement pour deux sous-groupes de pays (12 états et 3 états).

Ainsi nous avons été amenés à « ventiler » état par état cette croissance prospective ; non pas en estimant un taux de croissance naturel différent pour chacun des états (ce qui nous aurait amené à une précision très illusoire), mais en classant les états en catégories à peu près homogènes du point de vue de leur croissance naturelle. Dans ce but nous avons tenu compte non seulement des diverses estimations des taux, mais aussi de leur fiabilité probable ainsi que des structures par âge plus ou moins redressées (populations quasi stables).

A part quelques rectifications mineures pour les estimations de la population totale par état en 1965, nous avons conservé jusqu'en 1985 la même « enveloppe » (1) que celle de l'étude de référence (fascicules 9-10 de « Démographie comparée »).

Les nécessités de la continuité (évolution lente des structures démographiques) ainsi que quelques hypothèses « plausibles » sur les taux du passé (croissance moyenne peu à peu accélérée à partir de moins

---

(1) A la Guinée près, qui croît d'ailleurs sensiblement au même rythme que la « moyenne » du modèle global.

de 1 % par an en 1920 ; compatibilité avec les autres estimations telles que structure par âge et fécondité) et sur les soldes migratoires anciens et futurs, nous ont conduit à des séries « cohérentes », état par état, de populations totales entre 1920 et 1985.

Ces séries, qui sont données en annexe avec les taux annuels d'accroissement moyen (accroissement naturel + solde des migrations avec l'extérieur), ne constituent pas des estimations « de moyennes vraisemblables ». Leur étude, bien que soignée, ne peut en effet pallier la fragilité des bases, donc des conclusions. Sans doute pourra-t-on d'ailleurs les améliorer par la suite, surtout quand on disposera de meilleures mesures de mortalité. Cependant pour l'instant il nous paraît justifié de les considérer provisoirement comme les estimations les plus sûres.

L'intérêt de ces séries de populations totales nous a surtout paru primordial pour l'étude de l'évolution des populations urbaines en rapport avec la population totale. La comparaison des résultats que nous proposons avec d'autres séries est d'ailleurs très significative à la fois de l'utilité et de la valeur très relative de nos chiffres :

Par exemple, si l'on peut raisonnablement escompter que nous approchons de quelque 20 ou 30 % la population d'un état en 1920 ou son taux d'accroissement entre 1980 et 1985, on peut constater, pour ces mêmes éléments, des différences qui vont du simple au double avec les chiffres correspondants utilisés pour certains pays dans l'étude des centres urbains (Démographie comparée) ou dans certaines projections à long terme (FAO, CEA).

Insistons encore pour prévenir toute interprétation par trop « confiante » : nous n'avons pas étudié « en elle-même » l'évolution des populations totales et nous n'avons pas cherché à fixer au plus juste les fourchettes de vraisemblance. Nous avons besoin de *séries longues assez précises* certes, mais *surtout « cohérentes »* et suivies (donc « non-invraisemblables ») dans le but principal d'étudier, avec des bases aussi homogènes que possible, l'évolution à long terme de la fraction urbanisée de la population.

### 2.3. LISTES DES VILLES

En utilisant le maximum de sources disponibles (une dizaine par état) nous avons établi pour chaque état trois listes de centres :

- centres urbains (10 000 habitants et plus en 1965)
- centres semi-urbains (de 5 000 habitants à moins de 10 000 en 1965)
- autres centres à « vocation urbaine » (autres localités actuellement connues et susceptibles de dépasser 10 000 habitants en 1985).

Pour chaque centre nous avons donné, quand nous les savions, les éléments de population totale (nombre d'habitants et accroissement annuel moyen) les plus fiables pour la période entre 1950 et 1965.

Avec l'aide des spécialistes de l'INSEE et de quelques autres personnes, nous avons proposé nos listes aux personnalités compétentes dans les états concernés (généralement les Services Nationaux de Statistique).

Compte tenu des réponses de la plupart des pays, nous avons constitué définitivement notre liste de base des centres urbains en 1965 ainsi que leur évolution depuis 1920.

Bien que l'estimation des populations des villes soit assez floue, surtout aux dates anciennes, on peut penser que le nombre total des villes pour les 14 EAM — définies traditionnellement comme telles en Afrique française à partir de 10 000 habitants — est à peu près conforme à la réalité.

Pour les centres semi-urbains — 5 à 10 000 habitants — il faut attendre 1960 et 1965 pour avoir quelque garantie contre un oubli systématique sensible. Parmi les détails donnés en annexe pour l'ensemble

des 14 EAM, les résultats pour les centres semi-urbains sont donc, de 1920 à 1955, seulement indicatifs d'une « limite inférieure » (erreur probable par omissions).

Cette incertitude sur les centres semi-urbains d'avant 1960 est d'ailleurs confirmée dans l'analyse ci-après de l'évolution de la répartition des centres par taille.

### 3. LA PROSPECTIVE

#### 3.1. DÉMARCHE GÉNÉRALE

Plutôt que de mener l'étude état par état, le principe suggère et la pratique démontre qu'il est beaucoup plus facile et plus précis d'analyser l'évolution passée des 14 EAM pris dans leur ensemble et d'en induire un modèle de croissance et des résultats prospectifs valables.

Restera alors pour une deuxième phase le problème, plus simple, de la « ventilation » état par état des résultats d'ensemble de l'urbanisation des 14 EAM ; démarche d'ailleurs un peu parallèle à celle suivie pour l'estimation des populations totales.

#### 3.2. L'APPROCHE GLOBALE

##### 3.2.1. Essai de typologie

Il était tentant de chercher à « stratifier » l'ensemble des centres urbains et de s'aider d'une typologie efficace pour aboutir à des projections de sous-ensembles plus homogènes, donc à des résultats plus précis.

En fait on a dû renoncer jusqu'ici à mettre en évidence des corrélations claires de ce genre, sauf en ce qui concerne les capitales d'état et la classification par taille. En effet, les critères d'implantation (éloignement de la côte, communications, climat) et les critères d'environnement (densités proches et lointaines, niveau et évolution de l'activité économique, scolarisation, etc.) semblent avoir des relations très complexes avec la croissance urbaine.

Malgré l'impossibilité, dans l'état actuel des recherches, de s'aider efficacement de l'un ou l'autre de ces critères simples, nous n'avons pas tenté d'élaborer un critère composite optimum, d'abord par manque de temps, mais aussi parce que les données de base nous paraissent encore beaucoup trop imprécises pour se prêter à un calcul économétrique efficient.

En résumé, il nous paraît y avoir, dans cette voie, une piste de recherche dépassant largement le continent africain et dont les EAM pourraient tirer un bénéfice tout particulier. Nos multiples essais nous conduisent à affirmer qu'il n'y a malheureusement pas de solution simple efficace, hormis l'étude séparée des capitales d'état et la classification des villes par taille. Encore verrons-nous qu'il faut actuellement en conclure à : « la non-existence de corrélation entre la taille des villes non-capitales et leur taux de croissance à long terme ».

##### 3.2.2. La répartition des villes par taille et son évolution (1)

Nous avons pu aboutir à une représentation assez simple et assez satisfaisante de la répartition

---

(1) Voir en annexe.

d'un nombre important (de l'ordre d'une centaine) de centres selon leur taille (mesurée en nombre d'habitants).

Pratiquement, après avoir défini l'ensemble géographique à étudier, on aboutit à une courbe représentative de la répartition pour chaque année choisie. Cette courbe relie les couples de points  $x, y$  (représentés sur papier double-log) tel que :

- $x$  : nombre d'habitants (seuil = limite des classes de la répartition)
- $y$  : nombre total de villes atteignant ou dépassant le seuil  $x$

Nous avons pu tester notre mode de représentation sur l'ensemble des communes de France depuis l'année 1851, et nous avons trouvé, à chaque époque, une assez bonne linéarité, du moins si l'on excepte les queues de distribution (communes de moins de 500 habitants et les quelques villes les plus grosses). De plus, la quasi-droite de la représentation graphique semble tourner, avec le temps, autour d'un point presque fixe sur le graphique. Il est probable que cette constatation permettrait assez aisément d'estimer une distribution « spéculative » des villes de France en l'an 2100 ou 2200.

Or nous constatons aussi que la transposition de cette représentation à notre ensemble « 14 EAM » est relativement bonne, bien meilleure en tous cas qu'on aurait pu le craindre du fait de l'hétérogénéité des états, de l'imprécision des statistiques et du nombre un peu faible des villes.

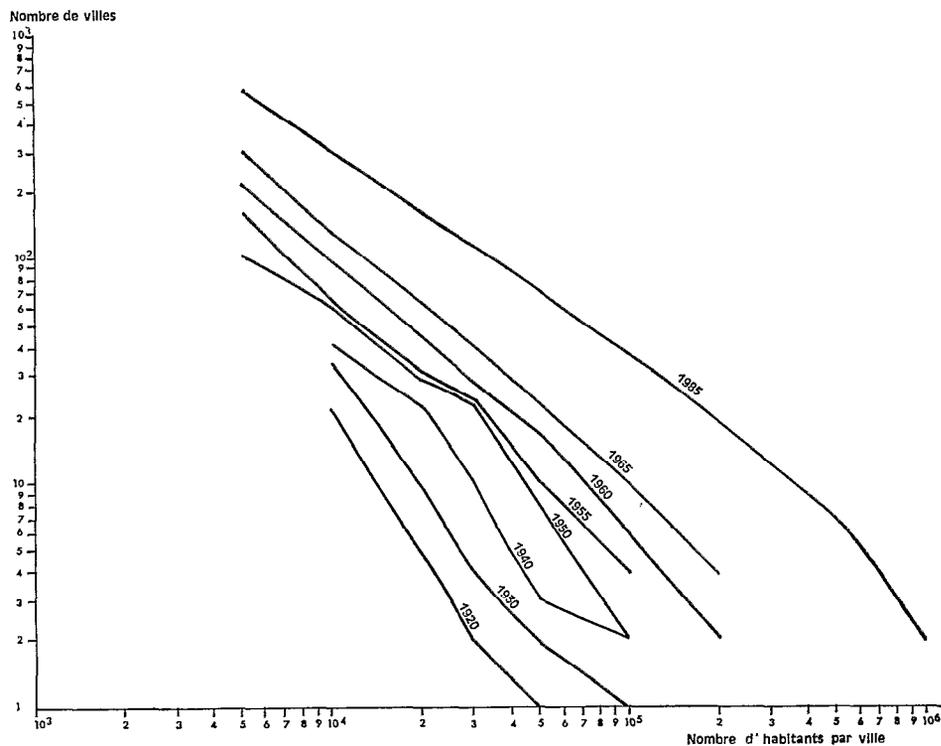


FIG. 1. — Répartition des villes « en cumulé » des 14 EAM selon leur nombre d'habitants (Echelle double/log.).

Par ailleurs, cette représentation apporte, pour le cas de l'Afrique, un autre avantage considérable :

Comme chaque point  $(x, y)$  de la quasi droite représente en fait une distribution des villes « en cumulé » à partir des tailles les plus grosses, il n'est pas nécessaire pour avoir une estimation de la droite,

de bien connaître la répartition de tous les centres, mais seulement la répartition des centres dépassant un certain seuil  $x$  (seuil qu'on prendra assez grand pour ne pas risquer trop d'erreurs par omission pour les centres trop petits).

Comme pour l'urbanisation de la France dans 100 ou 200 ans, nous disposons maintenant, pour l'urbanisation des 14 EAM dans 20 ans, d'un premier processus d'évaluation. Comme pour la France lointaine, ce processus est encore très imprécis ; mais contrairement au problème spéculatif posé pour la France, l'objectif pour l'Afrique est sensiblement plus proche et susceptible d'éclairer d'une façon opérationnelle l'évolution actuelle et les décisions à terme qu'appelle cette perspective. Cet horizon 1985 semble déjà très inquiétant quand on considère la « vitesse » encore jamais vue de l'urbanisation qui se déroule sous nos yeux, et les risques corrélatifs de cette vitesse tellement excessive qu'elle peut compromettre jusqu'au développement économique des états.

C'est pourquoi nous avons cherché à tout prix à situer au plus précis l'estimation de notre « droite représentative pour 1985 ».

### 3.2.3. Compléments pour l'étude prospective de l'urbanisation des 14 EAM

L'utilisation de « modèles » théoriques d'urbanisation n'a guère été envisagée, sauf en ce qui concerne le taux de croissance des villes ; et cela pour deux raisons importantes :

— à notre connaissance, ce genre de modèle global n'a guère été étudié par ailleurs, exception faite pour des cas isolés et très circonscrits (monographies, études de zones très limitées) ;

— d'autre part l'évolution en Afrique est de toute façon exceptionnelle et il est peu probable que des modèles, même excellents, pour des pays bien connus puissent être transposés utilement au cas de l'Afrique d'aujourd'hui.

Nous avons donc principalement centré nos efforts sur la recherche d'indicateurs susceptibles d'être valablement extrapolés dans l'avenir à partir de ce que nous connaissons du passé.

En fait nous avons retenu huit indicateurs principaux dont nous avons constaté l'évolution assez régulière (avec un modèle de croissance arithmétique ou géométrique selon le cas) pour situer plus précisément le point d'arrivée en 1985. Voici la liste de ces indicateurs qui ne sont évidemment pas indépendants :

- population urbaine
- proportion de population urbaine (par rapport à la population totale)
- croissance de la proportion ci-dessus (taux annuel moyen)
- nombre total de villes
- taille moyenne des villes
- rapport de la population des capitales à la population urbaine
- croissance des capitales (taux annuel moyen)
- modèle pour le taux de croissance des centres non-capitales.

Il est curieux de constater que, parmi tous ces indicateurs, les plus réguliers sont d'une part *le rapport des capitales à la population totale* (ce rapport se rapproche de 50 % pour les 14 EAM bien qu'il soit souvent très différent pour un état pris isolément) ; d'autre part *la taille moyenne des villes* qui s'accroît avec une régularité très remarquable depuis 1920.

Pour certaines villes prises isolément on a aussi pu constater une régularité exceptionnelle dans la croissance (Abidjan croît à un taux annuel moyen de 11 % depuis quatre décennies). Mais on ne doit pas se laisser tenter par la généralisation d'exceptions aussi séduisantes ; pas plus qu'il ne faut projeter sur l'ensemble l'exemple de quelques cas de villes manifestement stagnantes, voire régressives.

Quant à l'idée, souvent admise a priori, que les villes déjà grosses s'accroissent à un taux plus fort que les villes plus petites, elle semble se vérifier globalement parlant. Mais si l'on met à part les capitales d'état (qui sont à la fois les villes les plus grosses et les villes à plus fort taux d'accroissement) rien ne prouve que la différence de taille implique aussi une différence sur les taux d'accroissement. Ainsi, pour toutes les villes non-capitales, est-il légitime d'accepter — dans l'état actuel de notre finesse de connaissance et d'analyse — un modèle simplifié unique pour le taux de croissance de ces villes (distribution Gaussienne des taux d'accroissement avec, pour les taux annuels moyens entre 1965 et 1985, une moyenne de l'ordre de 6 % et un écart-type de l'ordre de 3 %).

### 3.3. VENTILATION DES RÉSULTATS ÉTAT PAR ÉTAT

Quelques-uns des huit indicateurs précédents ont pu être utilement retenus pour guider cette ventilation. De plus, on peut se faire quelque idée de l'évolution des villes les plus importantes, notamment pour les capitales d'état. Enfin on peut mettre en évidence des modèles — d'ailleurs assez vagues — d'urbanisation par état ; mais ces modèles ne sont en fait utilisables que pour certains états et avec d'importantes réserves (parallélisme, à un coefficient près, de certaines évolutions, par exemple la proportion de population urbaine entre le Congo, la Centrafrique et la Côte d'Ivoire).

## 4. CONCLUSION

Rien n'est plus parlant que les résultats (voir in fine, en annexe) : globalement, population urbaine multipliée par 4 en 20 ans, de 1965 à 1985 ; soit 7 % de croissance annuelle moyenne.

Le développement économique du secteur moderne et urbain dominera-t-il ce rythme ?

Sinon, le développement démographique risque fort d'aviver les déséquilibres, au point de susciter de dangereux régulateurs nouveaux que nous avons encore peine à imaginer.

Il ne suffit pas de s'attaquer aux conséquences visibles de ce mal. Interdire aux chômeurs l'accès de la ville — comme cela a été tenté en divers lieux d'Afrique — est pratiquement inopérant. Sans doute restera-t-il impossible de prévoir où, quand et comment se produiront les points de rupture consécutifs aux déséquilibres urbains excessifs. C'est pourquoi il n'y a en pratique, pour le choix de moyens efficaces, que deux objectifs essentiels :

— d'une part, veiller à ce que le développement économique prenne le pas sur la croissance urbaine au lieu d'être entravé par elle ;

— d'autre part, ne pas se contenter de restreindre artificiellement les effets de cette croissance trop rapide, mais essayer d'en atténuer les causes le plus possible, particulièrement en réduisant les déséquilibres entre citadins et ruraux qui sont à l'origine de l'exode rural.

De toute façon ces déséquilibres sont actuellement si grands, qu'on ne peut guère prévoir leur résorption à terme et qu'on n'a pratiquement aucun risque d'aboutir, a contrario, à une croissance urbaine trop ralentie.

Cette croissance est en effet nécessaire au développement économique et elle devrait se situer autour d'un optimum lui-même fonction de ce développement.

En fait, hormis des cas localisés (villes nouvelles, grands projets) ou très exceptionnels (perspectives

du Gabon), l'urbanisation restera longtemps encore excessive. Reste à mesurer cet excès de vitesse et à calculer le coût supplémentaire qu'il entraîne pour l'économie nationale, ou corrélativement le retard résultant de ce fait pour le développement général prévu.

Nous entrons là dans des perspectives proprement économiques. Si elles n'intéressent pas directement le démographe, rappelons cependant qu'elles ont commandé les présentes recherches.

Peut-être aussi est-il utile d'attirer l'attention sur le fait, que, si la population urbaine va quadrupler en 20 ans, la population rurale croîtra elle-même, quoique beaucoup plus modestement. Dans aucun des 14 états, même au Congo (le plus urbanisé), le nombre des non-urbains n'ira en diminuant d'ici 20 ans. Ceci confirme encore, s'il était besoin, qu'il est vain d'espérer que les déséquilibres urbains-ruraux se résorberont pas la réduction progressive du nombre des ruraux ; pas plus que ceux-ci n'accroîtront leur productivité économique sous l'effet plus ou moins automatique d'une illusoire diminution du nombre des agriculteurs.

Ainsi la grande inertie des phénomènes démographiques permet de situer assez précisément la répartition future des populations. C'est pourquoi, même — et surtout — à long terme, ces perspectives sont capitales pour éclairer et guider l'aménagement du territoire.

#### COMPTE RENDU

---

*La discussion qui suit l'exposé porte essentiellement sur les conditions d'utilisation du modèle proposé : les capitales ne risquent-elles pas de le perturber ? ne peut-on faire l'hypothèse d'un ralentissement de l'urbanisation ?*

*Monsieur SAUTTER clôt le débat en insistant sur l'intérêt des études globales de ce type pour « redescendre » ensuite aux cas particuliers.*

## POPULATIONS EN 1965

Nombres en milliers

Liste des Etats	1965										
	Population totale		Population urbaine		Population semi-urbaine		Population rurale		Population semi-urbaine et rurale		Densité rurale hab./km <sup>2</sup>
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Côte-d'Ivoire .....	3 950	100	689	17,4	193	4,9	3 068	77,7	3 261	82,6	9,5
Dahomey .....	2 300	100	304	13,2	79	3,4	1 917	83,4	1 996	86,8	17,1
Haute-Volta.....	4 820	100	192	4,0	168	3,5	4 460	92,5	4 628	96,0	16,9
Mali .....	4 200	100	330	7,8	123	2,9	3 747	89,3	3 870	92,2	2,7
Mauritanie .....	1 060	100	38	3,6	41	3,8	981	92,6	1 022	96,4	0,8
Niger .....	3 300	100	124	3,8	66	2,0	3 110	94,2	3 176	96,2	2,4
Sénégal .....	3 410	100	842	24,7	85	2,4	2 483	72,9	2 568	75,3	12,3
Togo .....	1 660	100	276	16,7	68	4,1	1 316	79,3	1 384	83,3	23,2
<i>8 Etats Afrique de l'Ouest...</i>	24 700	100	2 795	11,3	823	3,3	21 082	85,4	21 905	88,7	3,9
Cameroun .....	5 280	100	712	13,5	142	2,7	4 426	83,8	4 568	86,5	9,5
Centrafrique .....	1 330	100	268	20,2	61	4,6	1 001	75,2	1 062	79,8	1,4
Congo.....	860	100	262	30,4	0	—	598	69,6	598	69,6	1,8
Gabon .....	480	100	75	15,6	20	4,2	385	80,2	405	84,4	1,4
Tchad .....	3 350	100	230	6,9	51	1,5	3 069	91,6	3 120	93,1	2,3
<i>5 Etats Afrique du centre.....</i>	11 300	100	1 547	13,7	274	2,4	9 479	83,9	9 753	86,3	3,2
Madagascar .....	6 050	100	723	11,9	83	1,4	5 244	86,7	5 327	88,1	8,9
Ensemble 14 E.A.M. ....	42 050	100	5 065	12,0	1 180	2,8	35 805	85,2	36 985	88,0	4,0

## POPULATIONS EN 1985

Nombres en milliers

Liste des Etats	1985				Taux annuels d'accroissement % 1965-1985	
	Population totale		Population urbaine		Population totale	Population urbaine
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
Côte-d'Ivoire .....	7 070	100	2 970	42,0	3,0	7,6
Dahomey .....	3 850	100	1 350	35,1	2,6	7,7
Haute-Volta .....	7 450	100	970	13,0	2,2	7,5
Mali .....	7 010	100	1 400	20,0	2,6	7,5
Mauritanie .....	1 580	100	158	10,0	2,0	7,4
Niger .....	5 520	100	720	13,0	2,6	9,2
Sénégal .....	5 710	100	2 400	42,0	2,6	4,6
Togo .....	2 770	100	995	36,1	2,6	6,6
<i>8 Etats</i> <i>Afrique de l'Ouest</i> .....	40 960	100	10 963	26,8	2,6	6,9
Cameroun .....	8 480	100	2 970	35,1	2,4	8,3
Centrafrique .....	1 970	100	885	44,9	2,0	6,2
Congo .....	1 280	100	640	50,0	2,0	4,4
Gabon .....	660	100	244	37,0	1,6	6,1
Tchad .....	4 970	100	1 090	22,0	2,0	8,1
<i>5 Etats</i> <i>Afrique du Centre</i> .....	17 360	100	5 829	33,5	2,2	7,3
Madagascar .....	10 120	100	2 830	28,0	2,6	6,9
Ensemble 14 E.A.M. ....	68 440	100	19 622	28,7	2,5	7,0

## RÉPARTITION DES VILLES SELON LEUR TAILLE ENTRE 1920 ET 1965

Tranches			1920		1930		1940		1950		1955		1960		1965	
			par tranche	cumulé												
plus de 200 000	Nombre de villes	cumulé	0		0		0		0		0		2	2	4	4
	Nombre d'habitants												606		1 362	
	Habitants cumulés												606		1 362	
	Taille moy. des villes												303		340,5	
100 000 à 199 999	Nombre de villes	cumulé	0		1	1	2	2	2	2	4	4	4	6	6	10
	Nombre d'habitants				100		265		355		603		584		800	
	Habitants cumulés					100		265		355		603		1 190		2 162
	Taille moy. des villes				100		132,5		177,5		151		146		133	
50 000 à 99 999	Nombre de villes	cumulé	1	1	1	2	1	3	6	8	6	10	11	17	12	22
	Nombre d'habitants		70		55		50		430		440		776		821	
	Habitants cumulés			70		156		315		785		1 043		1 966		2 983
	Taille moy. des villes		70		55		50		71,75		73,3		70,55		68,4	
30 000 à 49 999	Nombre de villes	cumulé	1	2	2	4	7	10	15	23	14	24	11	28	18	40
	Nombre d'habitants		30		60		235		509		586		420		646	
	Habitants cumulés			100		215		550		1 294		1 629		2 386		3 629
	Taille moy. des villes		30		30		33,6		33,9		41,9		37,86		35,9	
20 000 à 29 999	Nombre de villes	cumulé	3	5	6	10	12	22	6	29	8	32	17	45	23	63
	Nombre d'habitants		60		130		260		127		180		406		543	
	Habitants cumulés			160		345		810		1 421		1 809		2 792		4 172
	Taille moy. des villes		20		21,7		21,7		21,2		22,5		23,9		23,6	
10 000 à 19 999	Nombre de villes	cumulé	14	21	25	35	19	41	32	61	35	63	51	96	68	131
	Nombre d'habitants		169		289		240		389		492		673		893	
	Habitants cumulés			329		634		1 050		1 810		2 301		3 465		5 065
	Taille moy. des villes		10,8		11,55		12,6		12,15		14,1		13,2		13,1	
5 000 à 9 999	Nombre de villes	cumulé	15	36	24	59	30	71	53	114	97	160	123	219	170	301
	Nombre d'habitants		93		139		193		340		624		808		1 180	
	Habitants cumulés			422		773		1 243		2 150		2 925		4 273		6 245
	Taille moy. des villes		6,2		5,8		6,425		6,4		6,43		6,57		6,94	

(Nombre d'habitants en milliers)

14 E.A.M.

POPULATIONS TOTALES  
(En millions)

Etats	1920	1930	1940	1950	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Côte d'Ivoire .....	1,48	1,72	2,09	2,64	3,45	3,95	4,55	5,25	6,10	7,07
Dahomey .....	1,20	1,30	1,44	1,67	2,05	2,30	2,60	2,95	3,37	3,85
Haute-Volta .....	3,02	3,09	3,32	3,75	4,40	4,82	5,35	5,93	6,60	7,45
Mali .....	2,52	2,59	2,78	3,14	3,75	4,20	4,75	5,36	6,14	7,01
Mauritanie .....	0,66	0,70	0,75	0,85	0,98	1,06	1,16	1,28	1,42	1,58
Niger .....	1,74	1,86	2,07	2,40	2,95	3,30	3,72	4,22	4,82	5,52
Sénégal .....	1,69	1,86	2,10	2,48	3,05	3,41	3,86	4,36	5,00	5,71
Togo .....	0,87	0,93	1,07	1,20	1,48	1,66	1,88	2,12	2,42	2,77
Afrique de l'Ouest (8 états) ..	13,18	14,05	15,62	18,13	22,11	24,70	27,87	31,47	35,87	40,96
Cameroun .....	2,86	3,09	3,41	3,94	4,75	5,28	5,90	6,63	7,50	8,48
Centrafrique .....	0,86	0,89	0,95	1,06	1,22	1,33	1,46	1,60	1,78	1,97
Congo .....	0,53	0,56	0,61	0,68	0,79	0,86	0,94	1,04	1,15	1,28
Gabon .....	0,35	0,36	0,38	0,41	0,45	0,48	0,50	0,56	0,61	0,66
Tchad .....	2,08	2,20	2,37	2,66	3,08	3,35	3,68	4,05	4,51	4,97
Afrique du Centre (5 états) ...	6,68	7,10	7,72	8,75	10,29	11,30	12,48	13,88	15,55	17,36
Madagascar .....	3,46	3,66	3,95	4,48	5,40	6,05	6,85	7,75	8,85	10,12
Ensemble 14 E.A.M. ....	23,32	24,81	27,29	31,36	37,80	42,05	47,8	53,20	60,50	68,44

TAUX ANNUELS D'ACCROISSEMENT DES POPULATIONS TOTALES  
Moyennes sur la période considérée\*  
(en % par an)

Etats	1920-1930	1930-1940	1940-1950	1950-1960	1960-1965	1965-1985
Côte d'Ivoire .....	1,50	2,00	2,40	2,70	2,80	3,00
Dahomey .....	0,77	1,05	1,49	2,10	2,30	2,60
Haute-Volta .....	0,34	0,68	1,23	1,60	1,90	2,20
Mali .....	0,39	0,73	1,20	1,80	2,30	2,60
Mauritanie .....	0,58	0,77	1,14	1,49	1,70	2,00
Niger .....	0,77	1,05	1,49	2,10	2,30	2,60
Sénégal .....	0,96	1,23	1,67	2,10	2,30	2,60
Togo .....	0,77	1,05	1,49	2,10	2,30	2,60
Afrique de l'Ouest (8 Etats) .....	0,77	1,05	1,58	2,05	2,20	2,55
Cameroun (Fédération) .....	0,78	1,09	1,45	1,90	2,10	2,40
Centrafrique .....	0,39	0,68	1,05	1,41	1,70	2,00
Congo (Brazzaville) .....	0,58	0,77	1,14	1,49	1,70	2,00
Gabon .....	0,19	0,45	0,77	1,05	1,30	1,60
Tchad .....	0,58	0,77	1,14	1,49	1,70	2,00
Afrique du Centre (5 Etats) .....	0,58	0,96	1,32	1,49	1,90	2,20
Madagascar .....	0,58	0,77	1,30	1,90	2,30	2,60
Ensemble 14 E.A.M. ....	0,68	1,05	1,49	1,84	2,14	2,50

\* Ces moyennes ne doivent pas faire illusion quant à leur précision. Elles ont été *calculées* à partir des populations estimées avant 1960, et elles ont été *estimées directement* pour servir de base au calcul de projection.